



## COMMUNE DE VILLECHENEVE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL En date du 23 février 2004

**PRESENTS** : MM. CRIBIER. CHAZELLES. PIQUET. GONNARD. MME CHIRAT. MM. VARILLON. DUMAS. JACQUEMOT. LACAND .SARCEY. GRANJARD MME.S DUSSUYER. BERTHOLAT. MM. GUERIN. NIEPCE

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la participation pour le financement des voiries et réseaux publics.
- 2) Vote les taux de la taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et le non bâti pour l'exercice 2004
- 3) Décide d'allouer les subventions suivantes sur l'exercice 2004 :
  - SOS MUCOVISCIDOSE : 30 €
  - ADAPEI 30 €
  - PARALYSES DE France 30 €
  - MFR MONTBRISON 23 €/élèves
  - CENTRE LEON BERARD 77 €
  - COLLEGE ST ANDRE 23 €/élèves
  - SPA 0.16 €/habitant
  - MFR ST ROMAIN DE POPEY 23 €/élèves
- 4) Décide d'inscrire au programme voirie à réaliser avec la communauté de communes sur l'exercice 2004 les opérations de réfection du chemin du Gouby et d'aménagement de la voirie du lotissement « les grandes terres ». La somme totale s'élève à 61 207 euros.
- 5) Prend en charge les allocations de chômage à verser à un agent communal ?

- 6) Décide d'allouer à l'Association de l'Echo du Mont d'Azol la somme de 73.44 euros par élèves pour les cours de solfège pour l'exercice 2004.
- 7) Fixe les tours de scrutin pour les élections régionales et cantonales des 21 et 28 mars 2004.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Est informé de l'arrivée de Monsieur Laurent LE NAOUR, percepteur en remplacement de Monsieur Thierry MORAND
- Est informé du départ de Monsieur BESSE, préfet de la Région Rhone Alpes. Le remplaçant et Monsieur Jean-Pierre LACROIX
- Est avisé de l'avancement des travaux en cours : OPAC, Entrée Nord
- Suite à la mise en sommeil de l'association des familles, décide de remettre la distribution des colis de noel aux anciens à la charge des membres du CCAS.
- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au 29 mars 2004
- Délibère au sujet de nombreuses questions diverses

Fait en Mairie le 24 février 2004

Le Maire,

Jacques CRIBIER